

A3 DIMENSIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 13 Rue Paul Pousset
49130 LES PONTS DE CE
388 180 457 RCS ANGERS

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 23 MAI 2024

Les soussignés :

- **La société LVVMHLAMEN**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros, dont le siège social est sis 3 RUE D'ANJOU, 49250 LA MENITRE, représentée par son Gérant et associé unique, Monsieur Hervé Juhel, titulaire de 245 parts sociales en pleine propriété,
- **La société SAM**, Société par actions simplifiée au capital de 1 059 709 euros, dont le siège social est sis 2 Rue Marie Curie, 44120 VERTOU, représentée par sa Présidente, la société HAVRIL, elle même représentée par Monsieur Pierre Rochouane, titulaire de 255 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 500 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée A3 DIMENSIONS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A3 DIMENSIONS et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 24 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social du 13 Rue Paul Pousset, 49130, LES PONTS DE CE au 85 Rue Ferdinand Vest 49800 TRELAZE, et ce à compter du 17 mai 2024.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé : **85 Rue Ferdinand Vest 49800 TRELAZE.**

Le reste de l'article demeure inchangé.

DS
HJ

DS
PR

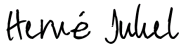
TROISIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes sera notifié au gérant pour les rendre opposables à la Société.

La Société LVVMHLAMEN
Représentée par Monsieur Hervé Juhel

DocuSigned by:

2099384A4E3747A...

La Société SAM
*Représentée par Monsieur Pierre
Rochouane*

DocuSigned by:

A7392447E1704C4...